

## RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA ZONE HUMIDE DU PRÉ-GARRAULT SUR LA MAYENNE



Département :	Département du Maine-et-Loire (49)
Maître d'ouvrage :	Fdaappma 49
Cours d'eau	Mayenne
Période :	septembre / octobre 2018
Durée des travaux :	3 mois
Entreprises :	Pigeon TP, Moreau & associés
Coûts :	35 000 euros
Financeurs :	Conseil Régional des Pays-de-la Loire Fédération Nationale de la Pêche en France
Contact :	secretariat@fedepêche49.fr



Objectif :	Restaurer une zone humide Créer une frayère à brochets (faciliter l'accessibilité piscicole) Éviter le piégeage des poissons et protéger les batraciens
Constat :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Blocage des poissons à l'entrée de la zone humide (mare d'environ 100 m<sup>2</sup>)</li> <li>- Buse de 35 cm de diamètre, obstruée</li> <li>- Absence de liaison entre la mare et le fossé qui parcourt la totalité de la zone</li> <li>- Piégeage des poissons lors des décrues et mortalité constatée en période d'étiage très sévère entraînant l'assec</li> </ul>
Descriptif :	<p>Aménagement de la prairie inondable à proximité de la Mayenne</p> <p>Création d'un fossé de connexion de 50 m :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir de l'eau en continu sur la zone,</li> <li>- faciliter le déplacement des poissons</li> </ul> <p>Ouverture du chemin de halage et busage du passage</p>
Commentaires :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration de la végétation</li> <li>- Curage de la mare, très envasée,</li> <li>- Clôturer la mare et le fossé de connexion afin d'éviter le piétinement des bovins</li> </ul>

ILLUSTRATIONS

